

READERS REACT

JEAN-PAUL REY-COQUAIS

DE QUELQUES DATES DANS DES ESTAMPILLES DE JARRES OU D'AMPHORES HEL-LÉNISTIQUES

1 I b r a h i m Kawkabani, «Les anses timbrées de Jal el-Bahr», Archaeology and History in Lebanon 17, 2003, p. 95-99.

Voyant dans la dont facon sont indiquées quelquesunes de ces dates une indication sur la provenance de ces jarres, Ibrahim Kawkabani m'appelle en garantie, note 6. Je serais heureux que Monsieur Kawkabani ait pu trouver dans l'un ou l'autre de mes écrits quelques utiles; informations mais en l'occurrence, il y a erreur de référence (confusion de fiches ou incident de saisie informatique?); le volume des inscriptions Baalbek et de la Bega ne m'a donné aucune occasion de toucher aux questions abordées dans le paragraphe auquel est accroché l'appel de note.

- 3 Sur les ères de Tyr, voir H. Seyrig, «Antiquités syriennes, 64. Sur une prétendue ère Tyrienne», *Syria* 34, 1957, p. 93-98.
- 4 E. Renan, Mission de Phénicie, Paris, 1864 (rééd. A l'identique, Beyrouth, Éditions «Terre du Liban», 1997), p. 710-723.

Dans sa contribution à la dernière parution de AHL¹, Ibrahim Kawkabani présente les anses timbrées trouvées dans les fouilles de Jal el-Bahr, à l'entrée Nord de Tyr. Ces estampilles phéniciennes sont d'un grand intérêt, aussi bien pour l'onomastique des fabricants que pour les dates qu'elles portent. C'est sur quelques-unes de ces dates, leur calcul et leur signification, qu'il me semble opportun de revenir ², brièvement.

Les anses timbrées de Jal el-Bahr portent, pour la plupart, une simple date, exprimée par des sigles phéniciens. I. Kawkabani déclare que cette date doit être calculée selon l'ère des Séleucides, qui commence à l'automne 312 avant J.-C. Six anses offrent une double date, l'une et l'autre en sigles phéniciens; la première date serait l'année selon l'ère des Séleucides, la seconde, l'année selon l'ère du Peuple de Tyr ³, dont I. Kawkabani considère qu'est ainsi fixé le commencement en 274/73 avant J.-C. Cette interprétation paraît juste. Cependant les doubles datations ne précisent pas autant qu'il le croit le début de l'ère de Tyr, communément placé en 274. C'est sur ce point qu'il faut reprendre les calculs.

Les systèmes de datation en usage dans l'antiquité posent de difficiles problèmes. Il suffira ici de rappeler qu'au lle siècle avant J.-C., il est plus que vraisemblable que tous les calendriers en usage au Proche-Orient étaient luni-solaires et entraînaient donc, pour racheter l'inadéquation du cycle des lunaisons à l'année tropique, l'intercalation périodique d'un mois complémentaire, précisément appelé *embolimos*, selon des modalités qui, le plus souvent, ne nous sont pas connues ou le sont mal. Le plus souvent donc, nous ignorons la longueur exacte d'une année donnée, le jour précis où elle a commencé, l'organisation des mois qui la composent; dans ces conditions, la comparaison entre des années relevant de computs ou ères différents reste aléatoire, l'équivalence entre un jour de l'une ou l'autre de ces années et une date exprimée selon le calendrier julien, quelque savants et complexes que soient les calculs mis en œuvre, comporte inévitablement une importante marge d'erreur ou d'approximation.

L'ère du Peuple de Tyr est explicitement attestée sous ce nom par des inscriptions phéniciennes trouvées à 'Oumm el-'Amed et à Ma'soub, connues depuis le XIXe siècle. L'inscription de 'Oumm el-'Amed, la première inscription à mentionner l'ère du Peuple de Tyr, comporte une double date; l'autre date, première indiquée, est à calculer - voyez la discussion d'Ernest Renan ⁴ - selon l'ère des Séleucides. Il suffisait d'effectuer deux opérations simples: une soustraction, puis une addition. L'inscription de Ma'soub, pu-

139

5 Ch. Clermont-Ganneau, Recueil d'Archéologie Orientale, I, 1885-1888, p. 81-86. J.T. Milik, Dédicaces faites par des dieux, Paris, 1972, p. 423-424, donne le texte transcrit en alphabet latin, et la traduction, mais ne s'intéresse nullement à la datation.

6 Pour une plus grande précision, voir E. Grzybek, *Du calendrier macédonien au calendrier ptolémaïque, Problèmes de chronologie hellénistique* (Schweizerische Beiträge zur Altertumswissenschaft, 20), Bâle, 1990, p. 169.

7 P. Bordreuil, National Museum News 9, 1990, p. 36-37. bliée par Charles Clermont-Ganneau ⁵, indiquait un synchronisme entre la vingt-sixième année de règne de Ptolémée III Évergète et l'an cinquante-trois du Peuple de Tyr. Le début de la vingt-sixième année de règne de Ptolémée III étant connu, printemps 222 avant J.-C. ⁶, il suffisait, ici encore, d'effectuer les mêmes opérations – une soustraction, une addition – et l'on obtenait pour début de l'ère du Peuple de Tyr, avec une inévitable approximation puisqu'il s'agit d'années à calendriers luni-solaires, la date précédemment trouvée, ainsi vérifiée.

Un autre exemple d'emploi de l'ère du Peuple de Tyr se trouve sur une « bulle tyrienne d'exemption fiscale », qu'a publiée Pierre Bordreuil ⁷. Selon l'inscription, l'exemption est valable pour l'an 4 du Peuple de Tyr. Utilisant les inscriptions de 'Oumm el-'Amed et de Ma'soub, Pierre Bordreuil voit dans cet an 4 l'année 271/270 avant J.-C.

Des datations fournies par les estampilles de Jal el-Bahr, I. Kawkabani déclare que l'on peut « déduire par analogie que l'année du Peuple de Tyr doit commencer nécessairement en 274/273 ». Quelle est cette « analogie » qui permet une telle déduction ? Quel sens a cette proposition ? L'expression manque de riqueur. Son ambiguïté supporte deux interprétations. Soit, « la première année (de l'ère) du peuple de Tyr correspond à 274/73 »; soit, ce qui est bien différent, « l'ère (le compte des années) du Peuple de Tyr commence en 274/73 ». Ce qui est ici en question, c'est l'établissement d'une date absolue pour le début de l'ère du Peuple de Tyr grâce à des synchronismes avec des années exprimées selon l'ère des Séleucides. Faut-il alors comprendre « 274/73 » comme indiquant le laps de temps qui, chevauchant d'un automne à l'autre les années 274 et 273 av. J.-C., correspond à une seule et même année selon l'ère des Séleucides, soit, en l'occurrence, l'an 39 de cette dernière ère ? Doit-on considérer que le commencement de l'ère du Peuple de Tyr se situe à un jour non déterminé du courant de cette année 39 ? Serait-ce, plus précisément, que l'année selon l'ère du Peuple de Tyr est ici supposée coextensive à l'année selon l'ère des Séleucides ? La formulation n'est pas claire. Mais quelque réponse que l'on donne aux questions qu'elle amène à se poser, elle est fausse. L'année du Peuple de Tyr ne commence pas nécessairement en 274/73 (si, encore une fois, cette expression a vraiment un sens).

Pour rendre plus claire la suite de l'exposé. Le rappel d'une règle fondamentale s'impose : c'est qu'il faut prendre garde, dans ces calculs pour trouver le point de départ d'une ère, de retrancher une unité au nombre exprimant la date selon cette ère ; ainsi, si on considère que, dans l'inscription de 'Oumm el-'Amed étudiée par Renan, l'an 143 du Peuple de Tyr commence en 132 avant J.-C., c'est (143 – 1) qu'il faut ajouter à 132, ce qui, dans cet exemple, place en 274 avant J.-C. le début de l'ère du Peuple de Tyr. En effet, l'année 274/273 avant J.-C. est, non pas l'année zéro, mais l'année 1 du Peuple de Tyr. Le corollaire de cette règle est que pour trouver, par exemple, l'année avant J.-C. correspondant à l'an 11 du Peuple de Tyr, il faut retrancher une unité au nombre de cette dernière année, soit



8 E. Renan, Mission de Phénicie, p. 721-723.

9 Utilisant même mode de calcul, P. Bordreuil voit dans la 26e année de règne de Ptolémée III, règne commencé en 247/246. l'année 221/220 avant J.-C. Erreur: l'intervalle entre la 26e et la 1ère année de règne est de 25 ans. Sachant que l'an 53 du Peuple de Tyr est en synchronisme avec la 26e année de règne de Ptolémée III, admettant pour cette 26e année une correspondance avec l'année 221/220 avant J.-C.; quel calcul permet de fixer la première année du Peuple de Tyr en 275/274 avant J.-C. ? Entre la 53e année du Peuple de Tyr et la première année de cette ère, il y a un intervalle de 52 ans. 221/220 + 52 = 273/272. Nous montrerons que, indépendamment de ces calculs erronés, la date par P proposée Bordreuil pour l'an 4 du Peuple de Tyr n'est pas nécessairement fausse.

10 Rappelons que l'emploi de calendriers luni-solaires empêche d'être plus précis. 10 (= 11 – 1) de 274/273 ; l'an 11 commence en 264 avant J.-C. C'est faute d'avoir observé cette règle qu'E. Renan, publiant l'inscription de 'Oumm el-'Amed, place en 132 avant J.-C. le commencement de l'année séleucide 180. (132 avant J.-C. correspond au début de l'année séleucide 181) ; mais une semblable erreur sur l'ère du Peuple de Tyr annulant la première, son calcul donne un résultat correct ⁸.

Dans sa présentation de la bulle tyrienne d'exemption fiscale portant la date « an 4 du Peuple de Tyr », Pierre Bordreuil commet la même erreur. Faisant commencer l'ère du Peuple de Tyr en 275/274, il compte pour an 4 l'année 271/270 avant J.-C. calcul erroné. Les chiffres sont abstraits ? Comptons sur nos doigts. Si 275/274 est l'an 1, 274/273 l'an 2, 273/272 l'an 3, l'an 4 est 272/271 : entre l'an 1 et l'an 4, entre le début de l'an 1 et le début de l'an 4, il y a trois années d'intervalle ⁹. Ce calcul d'intervalles est un piège auquel les plus savants se laissent parfois prendre. La règle est pourtant simple à comprendre et à appliquer.

Une première évidence aussi, qu'il ne faut jamais oublier, est qu'une double datation ne signifie pas que les deux années indiquées sont coextensives l'une à l'autre. Les inscriptions phéniciennes de 'Oumm el-'Amed et de Ma'soub publiées par Renan et par Clermont-Ganneau en donnent la preuve : l'une établit un synchronisme d'une année du Peuple de Tyr avec une année de l'ère des Séleucides, qui commence à l'automne, l'autre avec une année régnale de Ptolémée III, qui commence au printemps.

Une double datation peut mentionner une année qui, dans son système (son ère), commence et une année qui, dans un autre système (une autre ère), va sur sa fin. C'est une possibilité certaine, à prendre attentivement en compte dans toute recherche sur le début inconnu de l'une des ères intervenant dans un synchronisme. Illustrons cette considération en revenant aux inscriptions de 'Oumm el-'Amed et de Ma'soub. Dans la première, sont mentionnées l'année 143 du Peuple de Tyr et l'année 180 de l'ère des Séleucides ; cette dernière année commence au début de l'automne 133 avant J.-C. 10 . Tout jour de l'année du Peuple de Tyr tombant à l'intérieur de cette année séleucide vérifie le synchronisme établi par l'inscription. Il est possible que ce jour appartienne à la fois tout au début de l'année séleucide (automne 133 avant J.-C.) et tout à la fin de l'année du Peuple de Tyr, ou, au contraire, tout à la fin de l'année Séleucide (automne 132 avant J.-C.) et tout au début de l'année du Peuple de Tyr. On voit aussitôt que, en vertu de synchronisme indiqué par l'inscription, le début de l'année 143 du Peuple de Tyr peut se situer entre le début de l'automne 134 avant J.-C. et celui de l'automne 132 avant J.-C. et donc que le commencement de l'ère du Peuple de Tyr se situe entre automne 276 et automne 274 avant J.-C.

Appliqué à l'inscription étudiée par Clermont-Ganneau, le même raisonnement conduit à de semblables résultats. La vingt-sixième année de règne du roi Ptolémée III commence au printemps 222 avant J.-C. La cinquante-troisième année du Peuple de Tyr, avec laquelle l'inscription la

met en synchronisme, est susceptible de voir son début situé entre le printemps 223 avant J.-C. et le printemps 221 avant J.-C. A ne considérer que cette inscription, le commencement de l'ère du Peuple de Tyr se situe donc entre printemps 275 et printemps 273.

141

11 L'expression semble peu précise, mais encore une fois, rappelons que l'usage de calendriers lunisolaires rend inévitablement variable le jour où commence une année et la longueur de cette année.

Dans le nombre de l'année selon l'ère du Peuple de Tyr, l'indication des centaines est une restitution qui ne saurait être discutée.

Si l'on compare les dates de début d'ère du Peuple de Tyr obtenues par un même raisonnement appliqué aux inscriptions publiées par Renan et par Clermont-Ganneau, on voit tout de suite que le laps de temps commun aux deux synchronismes va du printemps 275 à l'automne 274 avant J.-C. Faute d'un synchronisme plus précis, qui mentionnerait mois ou jours, ou quelque événement bien daté, il est impossible de réduire cette marge d'incertitude.

Il ressort toutefois des calculs précédents que le début de l'ère du Peuple de Tyr ne peut pas être postérieur au jour du début de l'automne 274 11 où commence l'année séleucide qui s'achève au début de l'automne 273. Il ne peut pas y avoir d'ère du Peuple de Tyr commençant en «274/73 avant J.-C.» si l'on entend par là l'année 39 de l'ère des Séleucides, mais il peut y avoir une année 1 du Peuple de Tyr correspondant à une année julienne 274/273, pourvu que cette année commence avant l'année 39 de l'ère des Séleucides. Cela permet d'accepter de voir dans l'an 4 du Peuple de Tyr mentionné sur une bulle tyrienne une année 271/270 avant J.-C., mais ne l'impose pas. Cela ne contredit pas non plus absolument la «déduction» qu'Ibrahim Kawkabani tire des synchronismes indiqués sur les anses timbrées de Jal el-Bahr, sauf sur un point important, que la datation qu'il propose ne s'impose pas «nécessairement». Pour être plus affirmatif, il faudrait connaître chacune des doubles dates constituant ces synchronismes. La légende du seul exemple donné, figure 4, indique qu'une année 152, estimée à juste titre relever de l'ère des Séleucides, offre une concordance avec une année 114 du Peuple de Tyr 12. L'année 152 selon l'ère des Séleucides commence à l'automne 161 avant J.-C. On ne peut, nous l'avons montré, se contenter d'une simple addition, 161 + (114 –1) =274, pour fixer le début de l'ère du peuple de Tyr en 274; à ne considérer que cette estampille, ce début pourrait être théoriquement un an plus tôt ou un an plus tard. Puisque donc ce début peut se situer plus tôt que l'automne 274 avant J.-C., le calcul effectué sur ce synchronisme ne remet pas en question ce que les inscriptions phéniciennes de 'Oumm el-'Amed et de Ma'soub ont permis d'établir. Les doubles datations des cinq autres estampilles fournissent-elles le même résultat ? La publication détaillée de ces documents permettra sans doute de reprendre les calculs et d'apporter une réponse plus précise à un problème difficile qui attend sa solution.

Quatre des anses timbrées découvertes à Jal el-Bahr présentent, avant le nom du fabricant écrit en phénicien, une date marquée en grec. La figure 3 en donne un exemple, facilement lisible. Les trois lettres à valeur numérique indiquant l'année sont précédées du sigle L, initiale du vieux terme *lykabas* (au génitif *lykabantos*) signifiant précisément année. Ce sigle L est employé en Egypte et dans les contrées du Proche Orient, Phénicie notamment, soumises aux Ptolémées lorsque y fut introduit ce



13 Voir plus haut, note 2.

14 A b d a l l a h Ala'eddine, « Hellenistic Stamped Amphorae from Beirut», Archaeology and History in Lebanon 17, 2003, p. 109-119. mode grec de datation. En Phénicie, il resta en usage jusque dans l'époque romaine, longtemps après que la domination ptolémaïque eut pris fin; les exemples n'en manquent pas dans les inscriptions grecques de Tyr.

La date marquée sur l'anse présentée figure 3 est 163. De quelle ère relève cette année ? I. Kawkabani n'a pas fait connaître son opinion. Serait-ce l'ère du Peuple de Tyr ? si nous prenons 274 avant J.-C. pour date moyenne du début de cette ère, l'année 163 correspond approximativement à 274 - (163 - 1) = 112 avant J.-C. A cette époque, Tyr possède une ère propre bien attestée, dont le début se situe à l'automne 126 avant J.-C. Les deux ères locales ont-elles été employées concurremment ? A dire vrai, nous n'en savons rien.

L'ère des Séleucides pourrait être envisagée, puisqu'elle est utilisée dans toutes les estampilles phéniciennes des jarres de Jal el-Bahr. Mais le sigle L, que de manière expressive I. Kawkabani appelle «la manière alexandrine» d'introduire la date, était-il employé avec l'ère des Séleucides? Nous n'en connaissons pas d'exemple, mais nous avons trop peu d'inscriptions datées pour que l'objection soit dirimante. La jarre datée «an 163» aurait été fabriquée au milieu du lle siècle.

Si l'on peut à bon droit hésiter sur l'ère utilisée dans les quatre dates exprimées en grec, il n'y a dans l'emploi du sigle L aucune raison de tenir que ces jarres « sont d'importation étrangère » et « proviennent probablement d'Alexandrie en Égypte » ¹³. Pourquoi le nom du fabricant serait-il inscrit en phénicien? Supposerait-on un atelier phénicien, installé en Égypte, travaillant pour l'exportation vers la Phénicie ? I. Kawkabani ne donne aucun élément de réponse; attendons la publication détaillée.

Ce sont aussi des questions de dates que posent les *Hellenistic Stamped Amphorae from Beirut*, présentées par Abdallah Ala'eddine¹⁴, où l'on retrouve le sigle L. Ces estampilles offrent des inscriptions grecques, de lecture difficile et mal assurée, et de sens plus qu'incertain. A la première ligne, le sigle L précède une ou deux lettres à valeur numérique.

Certains déchiffrements peuvent sans doute être améliorés. Dans l'estampille no 1, la lettre qui suit le sigle L est un *thêta* bien plutôt qu'un *bêta*: on ne voit nullement, sur la droite, la double boucle (ou, si vous préférez, le double renflement) caractéristique du *bêta*. Ce qui suit cette lettre est certes mal préservé. Cependant, sans hésitation, j'y verrai la lettre *pi*, que l'on trouve aussi dans l'estampille no 2, où il faut indubitablement la reconnaître. Les dates doivent donc se lire respectivement « An 89 » et « An 82 ». Dans tous les exemples donnés (nos 1-3 et 5-6), le chiffre des unités précède celui des dizaines, qui, à son tour, éventuellement, précède celui des centaines. Ce n'est pas une raison pour se refuser à prendre en compte, dans l'exemple no 4, la lettre *rho*, signifiant 100, dont la boucle est bien visible au haut de la hampe du L. Dans cette estampille, après le chiffre des dizaines – qu'il faut lire *nu* plutôt que *mu* – vient, comme A. Ala'eddine l'a justement reconnu, la première lettre de l'énigmatique mot CAMMA; s'apercevant de son oubli, le graveur du cachet a lié la boucle du

143

15 Sur ces ères, les études d'Henri Seyrig, Antiquités syriennes (voir à l'index), demeurent fondamentales.

16 Fragiles, en raison de l'irrégularité, aussi certaine que mal connue, des diverses années calendaires en question.

rho à la hampe du L. La date serait donc à lire « An 150 ». Dans l'exemple no 6, il n'est au contraire pas besoin de supposer qu'à la fin de la première ligne, le rho appartient à un mot de l'incompréhensible seconde ligne (où, si le dessin est fidèle, la deuxième lettre est un oméga bien plutôt qu'un psi); il doit s'agir d'une date à lire « An 130 ». Dans l'exemple no 7, la lettre rho apparaît après un espace où devaient figurer le sigle L et un ou deux chiffres indiquant soit unité ou dizaine, soit unité et dizaine : ici encore, il faut donner à rho la valeur 100 et lire une date.

Quelle ère est utilisée pour le compte de ces années, qui s'échelonnent, si nos propositions de lecture sont correctes, de l'an 82 à l'an 150 ? Ce ne peut être l'ère des Séleucides, car l'an 82 de cette ère correspond à 231/230 avant J.-C., époque où la Phénicie, sous domination ptolémaïque, n'employait pas l'ère en vigueur dans un royaume étranger et souvent ennemi. Avec A. Ala'eddine, tournons-nous vers les ères locales de Phénicie 15, où le sigle L est d'usage fréquent, sinon habituel. Il n'est pas exact de dire que Beyrouth n'a pas eu, à l'époque hellénistique, une ère propre. L'ère hellénistique de Beyrouth a son début en 81 avant J.-C. ; son usage, par delà l'époque impériale romaine, a perduré jusqu'à la haute époque byzantine. Si les dates des estampilles sont exprimées selon l'ère de Beyrouth, la fabrication de ces amphores se situerait au premier siècle de l'ère chrétienne. A cette époque, Beyrouth était colonie romaine ; mais il restait sur son territoire - les inscriptions le montrent - des gens qui continuaient de parler et d'écrire le grec et pouvaient demeurer fidèles à la manière traditionnelle de dater. L'objection à l'emploi de l'ère de Beyrouth serait donc archéologique.

Si, encore une fois, nos lectures sont exactes, tout aussi contre-indiquée serait l'interprétation par l'ère hellénistique de Sidon, qui commence en 111 avant J.-C. (il n'y a pas d'ère de Sidon commençant en 202 avant J.-C.), ou par l'ère de Tyr commençant en 126 avant J.-C.; calculer les dates selon l'une ou l'autre des ères ne concorderait pas avec les données typologiques et stratigraphiques. Il y a, on l'a vu, une autre ère de Tyr, commençant, non pas en 267 avant J.-C., mais vers 274: l'ère du Peuple de Tyr. L'année 82 de cette ère correspond approximativement à 193/192 avant J.-C., l'année 150 de l'ère du Peuple de Tyr à 125/124 avant J.-C. La concordance avec les données archéologiques se trouverait ainsi assurée. Notons au passage qu'interprétées de cette façon, les estampilles de ces amphores trouvées à Beyrouth appuieraient l'affirmation de I. Kawkabani sur l'importance de l'ère du Peuple de Tyr. Ces amphores auraient été fabriquées à Tyr et importées à Beyrouth.

Concluons. Il n'y a pas d'archéologie, il n'y a pas d'histoire sans une solide chronologie. Etablir les dates est indispensable. Y parvenir est souvent difficile. De nos remarques, de nos suggestions, de nos fragiles ¹⁶ calculs, puisse chacun retenir, non pas des résultats, comme s'ils étaient à utiliser tels quels, évidents et définitifs, mais les questions de méthode, le comportement de prudence, le souci d'exactitude, incluant l'appréciation de la marge d'erreur ou d'approximation, qui s'imposent inexorablement à tout chercheur de vérité.